Communiqué

Un appel aux dons pour sauver La Cassine

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, le Conseil départemental des Ardennes lance un appel à souscription pour soutenir le projet de sauvegarde et de préservation du site de La Cassine.

Depuis le XVIe siècle, La Cassine fait la fierté des Ardennais. Composé d'un château construit en 1571 et d'un couvent, bâti huit ans plus tard, ce site appartient au patrimoine du département. Il est devenu en 2005 une propriété du Conseil départemental.

Inscrits au titre des Monuments historiques depuis 1930, le couvent des Cordeliers et la chapelle sont mis en valeur depuis plus de trois décennies par l'Association Culturelle du Château de La Cassine, avec comme point d'orgue un spectacle vivant, immersif et unique en Europe.

Conjointement aux actions menées par l'Association, le Département, propriétaire du site depuis 2005, gère l'entretien et l'aménagement des lieux. Cependant, malgré les travaux de préservation et d'entretien régulièrement réalisés par des chantiers d'insertion, le site de La Cassine se détériore.

Des travaux d'urgence sont à effectuer afin de sécuriser et stabiliser le bâti tout en préservant les éléments architecturaux originels. Le risque d'effondrement de l'aile ouest a ainsi conduit à interdire l'accès au bâtiment. Les locaux qui accueillent l'Association Culturelle du Château de la Cassine ont été délocalisés à l'extérieur du monument. Le risque porte donc à la fois sur la conservation du monument et sur la pérennité de ce spectacle.

Le projet de sauvegarde

Avec cette aide, le Département souhaite sauvegarder le site, réhabiliter les différentes ailes du Couvent des Cordeliers et assurer la pérennité de la programmation culturelle du site. Pour atteindre ces objectifs, le Département préconise deux axes de travail pour la rénovation du site :

1. Stabiliser, conforter et mettre hors d'eau l'aile ouest. Cette étape comprend également la réparation des planchers, le renforcement et le calage des escaliers, la reconstruction des cloisons à pans de bois et le remplacement de certaines menuiseries.
2. Restaurer les ailes est et sud du couvent avec le même niveau d'intervention et le même degré de soin, puis achever ces tâches par des travaux de maçonnerie sur l'aile nord.

Un soutien national d'envergure

De plus depuis 2017, une mission, confiée par le Président de la République à Stéphane Bern, consiste à identifier, avec l'appui des services du Ministère de la culture et de la Fondation du patrimoine, les biens patrimoniaux en péril afin de les sauvegarder grâce à des modes de financements novateurs (tirage de loterie, jeux à gratter...).
Parmi les 121 sites retenus pour la 2ème édition du Loto du Patrimoine, la Mission Bern a sélectionné la Cassine.

Pour tout savoir sur cet appel à souscription, rendez-vous sur la page **www.cd08.fr/mecenat**.
Consulter également la page dédiée au site sur le site de la Fondation du patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org/61684

ARDENNES
Conseil Départemental